Guide pratique d'organisation d'une manifestation

Afin de vous aider dans vos démarches, le service Vie Culturelle et Associative met à votre disposition un guide pratique entre l'organisateur d'une manifestation et la ville d'Annemasse.

Le guide pratique est en cours d'actualisation ! N'hésitez pas à contacter le service Vie Culturelle et Associative pour tout renseignement : 04 50 87 12 83 - vie.associative@annemasse.fr

ANNEMASSE à vivre ensemble
04 50 95 07 00

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex